

LE MOT DE VOTRE MAIRE

Vendredi 22 janvier 2021



Chères Labègeoises, chers Labègeois,

Le début d'année a pour habitude d'être un moment de rencontres important, où l'échange de vœux se fait lors d'un moment convivial.

Il en est autrement cette année. Face à cette période où le principe de précaution et la limitation des regroupements est nécessaire nous devons nous adapter.

C'est ainsi que pour l'année 2021, j'ai souhaité vous témoigner mes meilleurs vœux sous un format vidéo qui sera disponible sur les outils de communication numériques (site Internet et Facebook), visible à la mairie et à la médiathèque.

Le repas des Aînés, ce moment si chaleureux et convivial que nous partageons traditionnellement au mois de janvier, sera remplacé par une petite attention directement portée à leurs domiciles. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie avant le jeudi 28 janvier.

2021 débute sur une note positive avec l'arrivée d'un vaccin contre la Covid 19. Les centres de vaccination pilotés par l'ARS sont maintenant ouverts. Les Labègeois de plus de 75 ans peuvent prendre rendez-vous via le site www.internet.sante.fr ou au 08 09 54 19 19.

Je saurais vous recommander de prendre contact directement avec votre médecin traitant pour vous conseiller sur la conduite à tenir.

Dans un objectif d'épauler les personnes les plus fragiles dans leur volonté de vaccination, j'ai demandé à ce que des moyens de transport adaptés soient mobilisés pour les accompagner vers les centres de vaccination. N'hésitez pas à contacter notre agent en charge de l'action sociale au 05 62 24 11 50 ou iduverger@ville-labege.fr.

Depuis maintenant quelques jours, le gouvernement a décidé, pour une durée de 15 jours minimum, de fixer le couvre-feu de 18h à 6h du matin sur l'ensemble du territoire. Les services publics dont la médiathèque et l'accueil de la mairie fermeront leurs portes à 17h45. Les accueils périscolaires continueront, quant à eux, de fonctionner aux horaires habituels afin de permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle sans contrainte supplémentaire.

L'ensemble des mesures n'empêche pas la vigilance et le respect des gestes barrières qui doivent toujours s'appliquer rigoureusement.

Vous pouvez le constater, cette crise sanitaire nous amène à nous adapter, à innover et à nous réinventer. Soyez assurés, mon équipe et tous les agents municipaux restent mobilisés à vos côtés pour faire face à la situation.

Je fonde beaucoup d'espoir pour que cette nouvelle année soit réellement source de la reprise de nos activités et de nos manières de vivre, chaleureuses et humaines.

Prenez soin de vous.

Laurent Chérubin, maire